



Déclaration préliminaire UNSA Education 24
C.T.S.D du vendredi 15 novembre 2019.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD de bilan de rentrée s'inscrit dans un contexte de profondes mutations au niveau de la gestion des services déconcentrés de l'état et en particulier dans le ministère de l'Éducation Nationale.

La réforme de la Fonction Publique impacte à la fois les services de l'Éducation Nationale dans les rectorats et les directions départementales mais aura aussi des conséquences dans le fonctionnement de nos instances. L'UNSA Education s'inquiète en particulier de la fusion des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail avec les Comités Techniques. En accord avec nos mandats et dans une volonté de dialogue social apaisé, l'UNSA Education veillera à ce que cette fusion ne soit pas un affaiblissement de ces instances. Nous sommes demandeurs d'une réflexion en amont de cette fusion pour envisager de nouvelles méthodes de travail paritaires. Nous remercions les services pour le travail préparatoire à cette instance, car nous n'oublions pas que les réformes impactent également nos collègues qui y travaillent.

Cette rentrée 2019 est marquée également par un profond malaise de l'ensemble des personnels. La mise en place de la réforme des lycées et du baccalauréat, l'inquiétude à propos de la nouvelle réforme des retraites sont révélateurs des tensions qui se sont multipliées ces dernières années dans les écoles, les établissements et la DSDEN. Nos collègues ont besoin de travailler dans la sérénité. Ils ont besoin de reconnaissance. Celle-ci passe obligatoirement par l'amélioration de leurs conditions de travail et par une revalorisation salariale. « L'école de la confiance » se construit avec les acteurs qui œuvrent au quotidien auprès des élèves, des collégiens et des lycéens et avec leurs représentants.

Le bilan de cette rentrée 2019 nous amène à formuler quelques remarques générales. Dans le 1er degré, la baisse de 470 élèves dans les écoles publiques est moindre qu'annoncée mais notre inquiétude perdure quant à la répartition territoriale des effectifs et des moyens qui sont alloués. Un projet de restructuration de l'offre

scolaire, concerté et tenant compte des difficultés des territoires, nous semble plus que nécessaire. Le fait d'avoir puisé dans le vivier des remplaçants premier degré dès la rentrée, pour les placer sur des supports à l'année, liés à des opérations de mobilité tardive, va engendrer des difficultés au moment des pics d'épidémies hivernales. Ces difficultés sont, dans ce contexte général, sources d'inquiétudes pour nos collègues. Quelles solutions seront envisagées pour pallier les manques ?

Sur la direction d'école, nous, UNSA Education, serons attentifs à l'effectivité des mesures annoncées par le ministre. Nous restons conscients qu'elles ne répondent pas aux attentes fortes des directeur.trice.s d'école mais sont des tentatives d'apaisement d'un quotidien trop souvent intenable. Nous demandons à construire des solutions d'assistance administrative entre autres...

Dans le 2nd degré, la rentrée est marquée par le lancement de la réforme des lycées, nourrie de tensions, d'inquiétudes et de questionnements. Comme l'UNSA Education l'avait imaginé et annoncé, la précipitation de son organisation pèse lourdement sur le climat des établissements. Dans certains établissements, la DGH était insuffisante pour mettre en œuvre cette réforme dans un climat apaisé. Nous dénonçons que des moyens normalement alloués à de l'accompagnement personnalisé ait servi de variable d'ajustement. Quels accompagnements sont prévus pour les lycées dans la mise en place de ces réformes tout au long de cette année scolaire mais aussi pour la préparation de la rentrée prochaine ?

Autre exemple de dispositif mis en place dans la précipitation : les PIAL qui ont généré de nombreuses inquiétudes. La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers nécessite une meilleure lisibilité dans l'intérêt de tous (élèves, familles, enseignants, équipe encadrante, AESH ...) C'est pourquoi, nous continuons à demander qu'à tous les niveaux, les effectifs ULIS soient pris en compte dans le calcul du E/D pour le second degré et du E/C dans le premier degré.

Concernant les collèges, les dispositifs fonctionnent aujourd'hui, aussi grâce à la bonne volonté et l'énergie des personnels dans leurs métiers, citons par exemple l'orientation, devoirs faits, l'inclusion mais, là encore, un réel accompagnement en terme de moyens et d'écoute ainsi que de la reconnaissance est demandé par nos collègues.

Nous vous remercions pour votre écoute.

La délégation UNSA-Education : Yamina Azzoug - Cecile Le Hir - Hélène Maletterre
- Anne Marchand - Sabine Turschwel